

## Compte rendu du collectif non titulaires du 27 septembre 2008

### **Un premier bilan sur les perspectives de réembauche dans notre académie :**

Le rectorat a commencé à embaucher dès le mois de juillet en Lozère dans de nombreuses disciplines et, pour les autres départements, dans certaines disciplines déficitaires comme les arts plastiques, la musique et des disciplines industrielles.

Dès la rentrée des recrutements de contractuels ont eu lieu en documentation, en segpa, et courant septembre, en anglais, italien, lettres modernes, y compris dans l'Hérault.

Bien que supérieur à l'année dernière, le nombre de TZR de notre académie, ne devrait pas suffire à couvrir tous les remplacements, notamment aussi dans les disciplines scientifiques et dans les lycées professionnels, ainsi que, plus globalement dans les départements de l'Aude et du Gard.

Nous allons, comme les années précédentes, demander au Rectorat le listing des collègues embauchés et veillerons à faire respecter l'ordre d'ancienneté pour les réembauches.

### **Les élections des Commissions Consultatives Paritaires pour les non titulaires:**

**Les non titulaires vont enfin avoir des représentants non titulaires élus dans des commissions consultatives paritaires au rectorat.**

Les élections auront lieu le même jour que les élections professionnelles pour les titulaires : le 2 décembre. Pour être électeur et éligible, il faut être en poste au moins à partir 2 novembre et avoir au moins six mois d'ancienneté.

Votent dans leur établissement : les MA, les contractuels enseignants et Cpe, les Copsy intérimaires et les vacataires du second degré. Votent par correspondance : contractuels en formation continue, assistants de langues vivantes, intervenants en langue vivante en primaire et instituteurs suppléants.....

Il s'agit pour les non titulaires d'un scrutin de « type référendaire » : c'est-à-dire que les collègues non titulaires votent pour des syndicats qui les représentent. En fonction du nombre de sièges obtenus, chaque syndicat désigne ensuite les collègues non titulaires qui siègent en CCP.

**Le 2 décembre votez et faites voter SNES- FSU pour être défendus !**

### **L'action :**

**Mardi 7 octobre** : dans le cadre de la journée de mobilisation et d'action interprofessionnelle pour des emplois de qualité pour tous organisée par la CGT, la CFDT, la FSU, l'Unsa, Solidaires et la CGC, le SNES-FSU appelle ses adhérents à la grève pour une autre politique pour le système éducatif. Rendez-vous des non titulaires dans les manifestations départementales (voir notre site).

**Dimanche 19 octobre** : grande manifestation nationale pour l'Éducation à Paris à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales. Pour les collègues syndiqués au SNES qui souhaitent manifester à Paris, il y a possibilité d'avoir une place gratuite aller-retour dimanche pour Paris en TGV. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, inscrivez vous vite, il reste encore quelques places. Voir modalités sur le site académique ou directement auprès de Brigitte Gély.

Nous attendons les infos du secteur non tit national pour savoir s'il y aura un cortège spécifique non titulaires SNES dans la manif.

Pour le collectif non titulaires SNES,  
Brigitte Gély